

Information des commissaires enquêteurs

L. DEMOL – DREAL Picardie / service Risques

**Eolien et méthanisation,
l'expérimentation d'une procédure
d'autorisation unique : Mise en
œuvre en Picardie**

23 septembre 2014



Rappels

CIMAP du 17 juillet 2013

Loi du 2 janvier 2014 : mesures de simplification et de sécurisation de la vie des entreprises

- Article 13 : Expérimentation 'Certificat de projet' (CA et FC)
- Article 14 : Expérimentation 'Autorisation unique'
 - **14.1 pour les projets de parcs éoliens et pour les installations de méthanisation (« Grande expérimentation » : 7 régions)**
 - 14.2 pour les autres installations classées soumises à autorisation (« Petite expérimentation » : CA et FC)

**Picardie
et NPdC**

Ces 2 expérimentations sont inscrites à la feuille de route des états généraux de la modernisation du droit de l'environnement

Rappels

Titres 1 ordonnance et décret :

- déclinent l'article 14.1 du projet de loi d'habilitation (« Grande expérimentation »)

Titres 2 ordonnance et décret :

- déclinent l'article 14.2 du projet de loi d'habilitation (« Petite expérimentation »)

**Picardie
Et NpdC**

Rappels

« Grande expérimentation » éolien et méthanisation : Une procédure articulée autour de celle 'installations classées' (ICPE) et intégrant :

- Permis de construire (DDT, compétence Etat sur ces PC),
- Dérogation espèces protégées (DDT, DREAL en appui)
- Autorisation de défrichement (DDT)
- Autorisations Énergie (MEDDE/DGEC/DREAL)
- (Bureaux de l'environnement)

Et modifiant une partie de la procédure d'élaboration de l'avis de l'AE

- (DREAL/IIC, DREAL/SGCGE, SGAR)

Rappels

Un seul dossier à constituer par le pétitionnaire, et un seul interlocuteur technique au sein de l'administration (inspection des installations classées)

Format du dossier (Art 9 Décret)

- « Le demandeur peut fournir son dossier sous forme électronique »

Rapport de l'inspection des installations classées, intégrant tous les avis reçus, et proposant au Préfet l'arrêté d'autorisation / refus

Réduction des délais d'instruction

Cadre réglementaire

Champs d'application (Art 1 Ord et libellé Titre 1 et Art 3 D)

- Parcs éoliens et méthanisation, et leurs équipements connexes

Portée de l'autorisation unique (Art 2 & 3 Ord, Art 2 D)

- Au moyen d'une procédure portée par celle ICPE, l'ensemble des intérêts 'intégrés' restent à protéger par l'autorisation délivrée

Autorité compétente pour délivrer l'autorisation

- Le préfet de département

Cadre réglementaire

Contenu du Dossier (Art 4 à 8 D)

- Celui ICPE (sauf notice Hygiène et sécurité) complété des attendus des autres procédures

Format du dossier (Art 9 D)

- « Le demandeur peut fournir son dossier sous forme électronique »

Cadre réglementaire

Instruction – phase amont de l'enquête publique (Art 10 à 13 D)

- « Dans les 4 mois le [Préfet] informe le demandeur de la [recevabilité] de son dossier et de l'avis de l'AE»
- « Lorsque le dossier n'est pas complet le [Préfet] demande des compléments. Cette demande suspend le délai [de 4 mois] »
- Consultations obligatoires (Délai 2 mois, motivé, tacite favorable) :
 - CNPN si dérogation espèces protégées,
 - le cas échéant, ABF, Défense / DGAC / opérateurs radars
- [et l'avis de l'Autorité Environnementale]
- Possibilité de rejet de la demande en cas de persistance de lacunes du dossier ou de non conformité du projet aux règles applicables
- Obligation de rejet de la demande (compétence liée) en cas d'avis défavorable suite aux consultations obligatoires (sauf CNPN)

Cadre réglementaire

Enquête publique (Art 14 D)

- A l'issue de l'examen préalable, le Préfet sollicite le TA dans les 15 j, en précisant les dates d'enquête (et en informe le pétitionnaire). A la désignation du commissaire enquêteur, ouverture de l'enquête dans les 15 j au plus

Cadre réglementaire

Consultations et fin de l'instruction (Art 15 à 21 D)

- Avis des Communes, du commissaire enquêteur
- Toutes les autres consultations sont facultatives (yc CODERST -méthanisation- et CDNPS -éolien-, alors en formation élargie à la profession)
- Rapport de l'inspection des installations classées, intégrant tous les avis reçus, et proposant au Préfet l'arrêté d'autorisation / refus
- Refus tacite passé 3 mois après remise du rapport du commissaire enquêteur sauf prorogation (avec l'accord du demandeur)

Cadre réglementaire

Autorisation et prescriptions (Art 22 & 23 D)

- Les prescriptions de l'arrêté d'autorisation : celles nécessaires à la protection des intérêts de l'ensemble des procédures intégrées
- Des arrêtés complémentaires possibles

Cadre réglementaire

Caducité (Art 24 et Titre III D)

- Eolien (cadre AU ou non) : Interruptions du délai de caducité plus souples et avantageuses pour l'exploitant, dans la limite de 10 ans

Contentieux (Art 8 Ord & 25 D)

- De pleine juridiction (idem ICPE)
- Délais de recours réduit pour les tiers à 2 mois à compter de la publication / affichage de la décision (avec notification au Préfet et au bénéficiaire dès le recours administratif)

Cadre réglementaire

Contrôles et mesures de police (Art 7 Ord)

- Pas de modification : Relèvent des services et agents compétents par législation individuelle concernée

Les actions menées en Picardie

- COPIL Préfets : 4 décembre 2013, 24 mars 2014, 19 septembre 2014

=> validation de principe des procédures / outils développés en Picardie ; réunion de suivi de la mise en œuvre trimestrielle, avec tableau de bord mensuel

- Pilotage technique DREAL
 - Échanges avec DGPR et autres DREAL
 - Réunions des GT techniques associant les services concernés
 - Proposer méthode, organisation et outils de mise en oeuvre de l'expérimentation (dont documents types pour l'instruction des demandes, développement de la plate forme collaborative)
 - Communication avec les porteurs de projet et les tiers

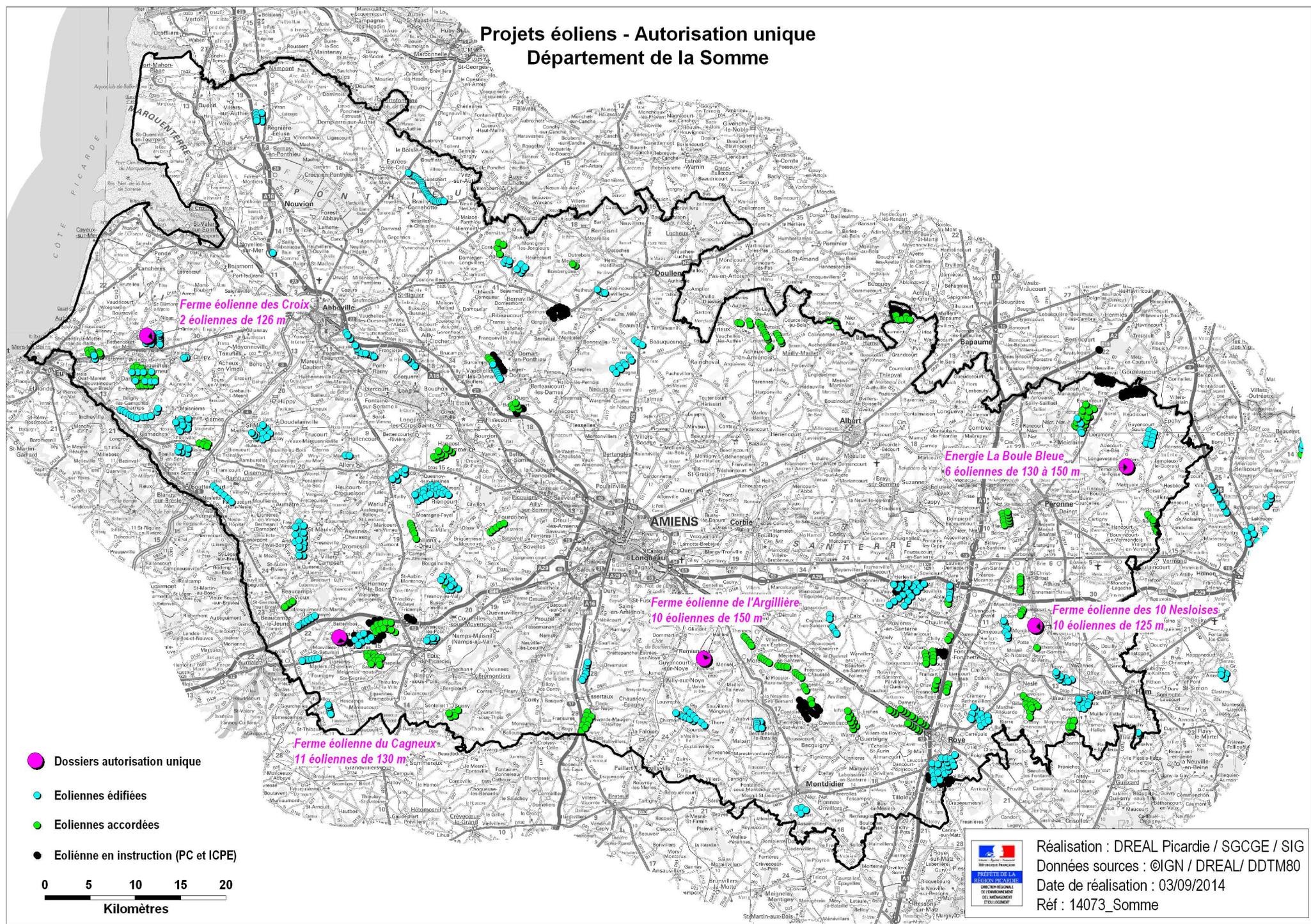
Les actions menées en Picardie

- Outils et moyens développés :
 - Procédure d'instruction partagée entre services concernés, Tutoriels Alfresco, Délégations de signature, Documents type de dépôt de dossier pour le pétitionnaire, de premier examen de complétude et de saisine pour les BE, de recevabilité Eolien (méthanisation : en cours), ...
 - Rubrique sur Internet DREAL : informations génériques pour les tiers et surtout porteurs de projet
 - Création d'un site dédié 'EPU Picardie' sur la plate forme collaborative Alfresco, accessible aux agents des services instructeurs et contributeurs : outils, procédures, documents types ; dossiers déposés et documents émis dans le cadre de leur instruction
 - Rubrique sur l'intranet DREAL : éléments / outils spécifiques à l'inspection des installations classées

Etat d'avancement des premiers dossiers

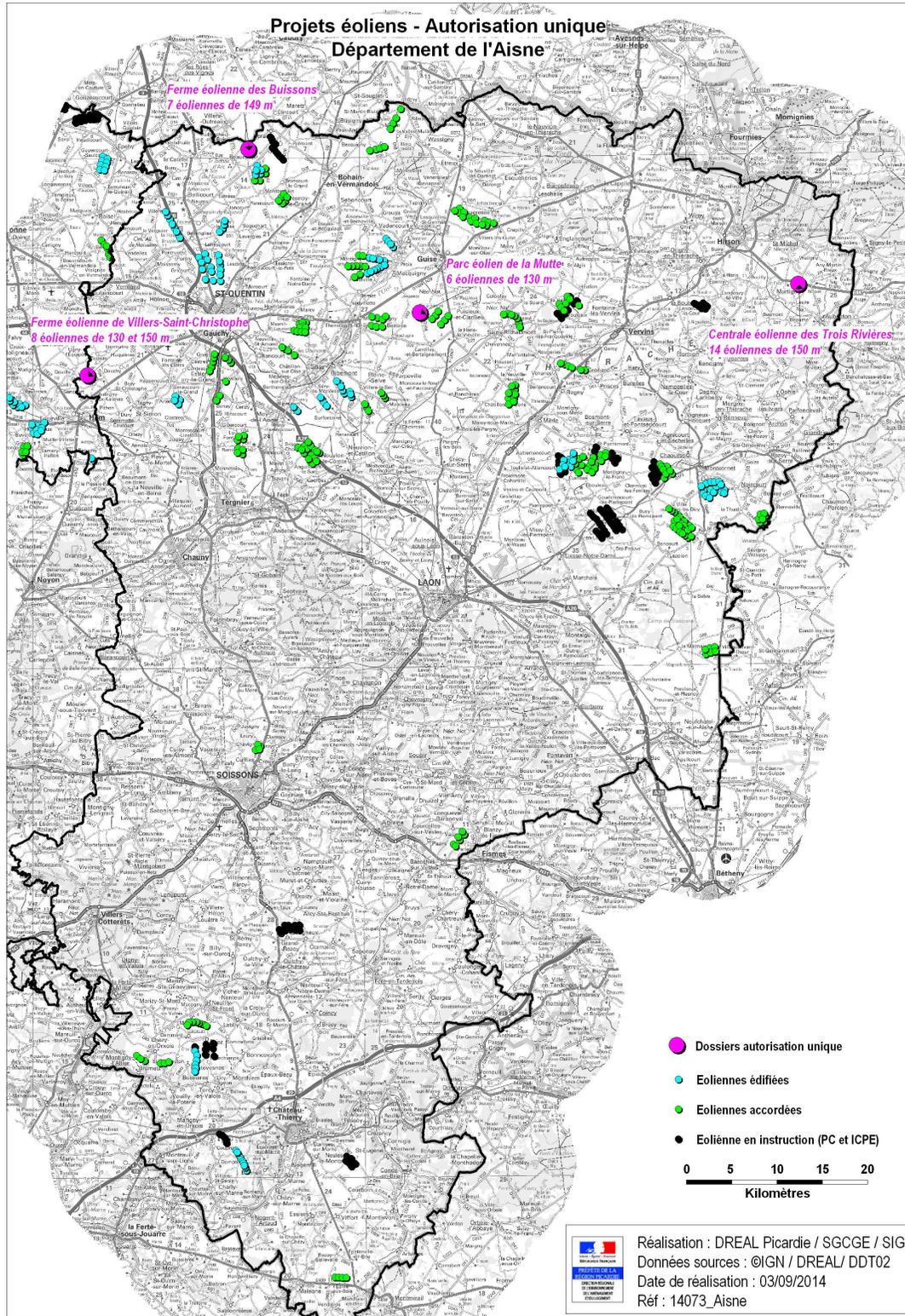
- Au 9 septembre, bilan national du nombre de dossiers déposés :
7 en CA, 2 en FC & Bretagne, 1 en Midi-Py, 0 en NpdC et BN
- Au 15 septembre 2014, en Picardie
 - 9 dossiers éoliens et 1 méthanisation déposés ; rythme identique à venir, voire plus soutenu (méthanisation)
 - Les 5 premiers dossiers déposés sont tous en étape de demande de compléments (interrompant le délai de 4 mois)
 - Premières étapes d'instructions menées de manière satisfaisante par rapport aux attendus et délai définis dans la procédure picarde, avec des ajustements du mode opératoire

Projets éoliens - Autorisation unique Département de la Somme



Réalisation : DREAL Picardie / SGCGE / SIG
Données sources : @IGN / DREAL/ DDTM80
Date de réalisation : 03/09/2014
Réf : 14073_Somme

Projets éoliens - Autorisation unique Département de l'Aisne



- Dossiers autorisation unique
 - Eoliennes édifiées
 - Eoliennes accordées
 - Eoliennes en instruction (PC et ICPE)
- 0 5 10 15 20
Kilomètres


 Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
**PREFÈTE DE LA
RÉGION PICARDIE**
 DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT


 Réalisation : DREAL Picardie / SGCGE / SIG
 Données sources : ©IGN / DREAL/ DDT02
 Date de réalisation : 03/09/2014
 Réf : 14073_Aisne

Opérateur	Activité	Département	Commune(s)	Date de dépôt du dossier	Conclusion de recevabilité O / N
Quadran	Eolien	Aisne	Any-Martin-Rieux, Martigny et Leuze	27/05/2014	Non recevable
ENERGIETEAM	Eolien	Aisne	Villers-Saint-Christophe	18/07/2014	En cours
Escofi	Eolien	Aisne	Landifay	21/07/2014	En cours
Volkswind	Eolien	Aisne	Beaurevoir	18/08/14	En cours
Athies Méthanisation	Méthanisation	Aisne	Athies sous Laon	15/09/14	En cours
Idex	Eolien	Somme	Epenancourt, Morchain et Pargny	27/05/2014	Non recevable
ENERGIETEAM	Eolien	Somme	Bettembos, Lignièrès-Châtelain et Offignies	26/06/2014	Non recevable
WPD	Eolien	Somme	Longavesnes, Marquaix, Roisel et Tincourt-Boucy	07/07/2014	Non recevable
ENERGIETEAM	Eolien	Somme	Dommartin, Hailles Morisel et Rouvrel	08/07/2014	Non recevable
ENERGIETEAM	Eolien	Somme	Nibas	29/07/2014	En cours

**Merci de votre
attention**

